

Chères paroissiennes et paroissiens,

BONNE NOUVELLE, notre église ouvre ses portes pour la fin de semaine des 20 et 21 juin. Il y aura donc une messe à 16h (4h), le samedi 20 juin et une messe à 10h, le dimanche 21 juin. Il y aura aussi une messe tous les mercredis à 12h. Ces heures de messes resteront les mêmes jusqu'à nouvel avis. Alors, l'horaire des messes sont les mercredis à 12h, les samedis à 16h et les dimanches à 10h. Les portes seront ouvertes 45 minutes avant la messe. Nous travaillons selon le principe du premier arrivé, premier servi. Une fois l'église pleine, nous serons obligés de refuser l'entrée à ceux et celles qui arriveront en dernier. Veuillez noter tout de même que vous pouvez participer en ligne au lien suivant : [Lien pour messes de Ste-Anne-des-Pins](#)
Nous ne pouvons pas accueillir plus que 30% de notre capacité dans les bancs de l'église. Ceci donne environ 85 personnes à chaque messe. Les places sont marquées par un X avec du ruban bleu. Là où il y a deux X ensemble indique des places pour des couples. Pour ceux qui viennent en famille nous suggérons de prendre place sur les côtés.

Il est fortement demandé de prendre votre température avant de venir à l'église, obligé de porter un masque ou une visière lorsque vous entrez dans l'église et de le garder en tout temps et de vous laver les mains en entrant et en sortant. Les enfants doivent rester en tout temps avec leurs parents.

Toutes les personnes ayant le moindre signe de fièvre ou d'un malaise quelconque ne doivent en aucun cas assister à la messe.

Une distance de six pieds (2 mètres) doit être maintenue entre les personnes sauf pour ceux d'une même maisonnée.

Les rassemblements avant et après la messe doivent être évités.

Toutes autres directives au sujet du déroulement des célébrations vous seront données avant la messe.

En ce moment, le bureau est fermé au public. Sauf pour les appels téléphoniques. Nous vous informerons de tout changement.

Veuillez respecter toutes directives données par les placiers. Nous vous demandons de ne pas chanter pendant la célébration. En ce moment, les catholiques continuent d'être dispensés de leur obligation d'assister à la messe dominicale. Il n'y aura pas de liturgie pour les enfants.

Au plaisir de vous revoir, nous demeurons vos serviteurs en Jésus-Christ.

L'équipe de coordination.